

# interlignes

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CMR

## édito

Voyons le bon côté des choses : 2011 a été pour les CMR une année d'ouverture, de rencontres, et de nouvelles collaborations.

Organisation de journées professionnelles, sur « La musique et le groupe » et « La musique en milieu carcéral », participation active à des colloques et séminaires organisés par des confrères – CFMI de Lyon, Conservatoire à rayonnement départemental de Pau, collectif RPM, CANOPÉEA... En de multiples occasions les CMR ont mutualisé expériences et réflexions sur leur cœur de métier, la transmission de la musique au plus grand nombre, et ses évolutions.

Ouverture sur le monde, avec le lancement du projet fédéral « Cap sur la francophonie », et ses multiples déclinaisons artistiques et pédagogiques.

Rencontre avec les collectivités territoriales, nos principaux partenaires, sur le stand « Musique et territoires » animé conjointement avec les JMF lors du Salon des Maires.

Une année dynamique, donc, riche en initiatives nouvelles qui ouvrent autant de pistes pour le déploiement de notre activité sur de nouveaux territoires, auprès de nouveaux publics, et sur des registres sans cesse revisités, pour adapter à des réalités en mouvement notre action en faveur d'une éducation et d'une pratique musicales ouvertes à l'ensemble des temps et des situations de vie.

Si les démarches entreprises n'ont pas suffi à enrayer l'érosion qui affecte pour la deuxième année consécutive l'activité de nos établissements, elles ont incontestablement



contribué à la limiter. Et surtout, dans le contexte de difficultés protéiformes que les secteurs éducatif et culturel connaissent - parmi d'autres - elles procèdent d'une volonté prospective, imaginative, attentive aux attentes des publics et des partenaires, et par là même nous préservent de la tentation stérile de stratégies strictement défensives.

Une Assemblée Générale est par nature un moment de retour sur l'année écoulée. L'AG 2011 des CMR, que les bénévoles et les musiciens de l'Association Départementale CMR de la Loire nous font l'amitié d'accueillir, constitue également la première étape, essentielle parce que collective, de notre réflexion pour la détermination des axes majeurs de notre prochain projet fédéral pour les trois années à venir. Pussions-nous tirer les meilleurs enseignements des difficultés et des réussites d'hier, pour imaginer ensemble la Fédération des CMR de demain, le positionnement et la valeur ajoutée de son action dans l'univers de l'éducation et des enseignements artistiques, et les conditions stratégiques, humaines et matérielles de sa mise en œuvre au service de l'intérêt général.

Sylvie BESSENEY,  
Directrice de la Fédération nationale des CMR

## Assemblée générale CMR 2011

Les rencontres de l'Assemblée générale des CMR se sont déroulées les 12 et 13 mai 2012 à St Paul en Jarez dans la Loire. Près de 75 membres du réseau CMR ont partagé ateliers pédagogiques, débats dont celui sur le projet fédéral triennal à venir, soirée musicale et moments conviviaux. Les rencontres statutaires se sont déroulées de façon régulière, les rapports financier et moral ont été adoptés. Bravo et merci à toute l'équipe de l'Association Départementale de la Loire pour son accueil et la qualité de l'organisation.

## sommaire

### RAPPORTS MORAL ET FINANCIER 2011

PAGES 2 - 3

### RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

PROJET FÉDÉRAL 2009/2012 :  
LA MUSIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

PAGE 4

DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES :  
POUR UNE PRATIQUE TOUT AU LONG  
DE LA VIE

PAGE 5

UN RÉSEAU NATIONAL :  
AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS LOCALES

PAGE 6

DES PROJETS  
ARTISTIQUES FÉDÉRATEURS

PAGE 7

UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE  
PORTEUSE DU PROJET CMR

PAGE 8



**Le projet triennal 2009-2012 arrive à son terme. A ce jour, il nous faut convenir que son ambition affirmée et revendiquée portant sur le développement de l'activité de la Fédération a connu des limites.**

**Pourtant, plus qu'hier, nous devons accroître notre activité, la diversifier et la rendre mieux identifiée pour installer les CMR comme des acteurs culturels identifiés dans les territoires. Il nous faut, ensemble, nous donner les moyens de briser le plafond de verre... qui nous empêche de rayonner plus et mieux.**

## L'activité musicale

Pour la deuxième année consécutive le volume d'activité de la Fédération décroît à la rentrée 2011, malgré la mobilisation des coordinateurs territoriaux et le soutien du siège fédéral. Ce phénomène est le résultat de plusieurs facteurs : l'effet de la crise économique sur les collectivités territoriales ; l'incidence des nouvelles compétences transférées par l'Etat ; les inquiétudes de ces partenaires suite à la réforme de la fiscalité locale ; la redéfinition de l'intercommunalité et du partage des compétences facultatives. Se conjugue avec tout ceci, la montée en puissance des conservatoires et écoles de musique sur le périmètre de l'action scolaire, au titre de la mise en oeuvre des schémas départementaux de développement des enseignements artistiques. Enfin, se rajoutent à ces effets, diverses restrictions apportées par les responsables territoriaux de l'Education nationale. En 2011, l'intervention en milieu scolaire reste notre activité principale et constitue notre coeur de métier. Cependant, ce métier connaît des évolutions

auxquelles nos MI doivent, ou devraient, être sensibilisés. Pour mobiliser les énergies, les actions de la Commission Milieu scolaire et médiation culturelle sont tendues vers cet objectif. Pour exemples, l'organisation d'une journée professionnelle sur « la Musique et le Groupe » le 31 janvier à la Cartonnerie de Reims (collaboration CMR / Smac La Cartonnerie / Fédurok / RPM) suivie d'une journée professionnelle sur « La musique en prison » le 3 mars à Paris ont permis de partager et échanger sur l'élargissement potentiel de l'offre musicale. Dans un autre de nos secteurs d'activité, le plan d'action CAEM est porté par 2 structures pilotes, celui de Nivillac (56) et celui de Cruas (07). Malgré ce satisfecit, force est de constater combien ce secteur reste à un niveau trop modeste. Les CAEM sont pourtant un des projets les plus innovants de notre Fédération ; et son développement se fait toujours attendre. Complément à ce dispositif opérationnel, la mise en oeuvre du plan de formation s'est orientée vers une offre de proximité formulée par les AD volontaires. Ainsi, le message politique que je nous rappelle comme un leitmotiv : nous sommes encore bien présents dans le milieu scolaire mais cette force peut devenir faiblesse si nous ne savons pas nous orienter vers les nouveaux besoins culturels émergeant dans notre société. Il est donc impératif que chacun des acteurs s'empare de cet enjeu et se mette en cohérence avec ces nouvelles réalités.

## Les mouvements de personnel

Quelques mouvements à souligner au siège, d'abord le remplacement de la secrétaire de direction et deux arrivées au poste de chargée de communication et de chargée de la formation. Au départ en

traite de notre comptable également chargée des paies, il a été décidé de scinder en deux ce poste. Une responsable comptable et une technicienne paie ont été recrutées. Dans les départements, deux coordinateurs territoriaux ont choisi de revenir à leurs activités de musicien intervenant : l'un dans les Pyrénées-Atlantiques et une autre en Seine et Marne. Compte tenu du potentiel de développement de l'activité CMR dans ces départements, il a été procédé au recrutement de deux coordinateurs à temps plein sur des missions nouvelles d'agents de développement culturel. La coordination dans le Loiret a également changé de tête, tout comme la coordination sectorielle petite enfance. Enfin, un nouveau directeur a été recruté pour la direction du CMD « Musiflore ».

Plus en profondeur, la réflexion est ouverte quant à la redéfinition du rôle des coordinateurs territoriaux et des secteurs. La composition des 4 commissions et leurs objectifs doit être réinterrogée, pour mesurer l'adéquation au projet de la Fédération. C'est un sujet fort pour la politique fédérale qui doit aboutir à résoudre la problématique de la coordination et du développement, deux métiers pas spontanément superposables.

## Les Centres Musique et Découverte

Propriétaire de 4 CMD, la Fédération est confrontée à une problématique largement partagée par nombre d'organismes d'ACM. En effet, nier que ce secteur d'activité connaît des turbulences serait irresponsable. A chaque réunion statutaire, le sujet revient et interpelle les élus fédéraux. Ensemble, nous cherchons des réponses, en confrontant les causes profondes des difficultés actuelles à des modalités potentielles, pour renforcer l'attractivité des CMD

et leur faire retrouver un équilibre. Cependant, les chiffres, année après année, sont cruels, aussi, sans jouer l'alarmisme, les responsables devront prendre des décisions, fussent-elles douloureuses.

## Fonctionnement associatif et vie fédérale

La vie statutaire de la Fédération a fonctionné de manière régulière en 2011 avec l'Assemblée Générale 2010 des 21 et 22 mai 2011 à Seignosse (Landes) avec comme point fort, l'organisation d'une rencontre sur la réforme territoriale, AG organisée, de manière très réussie par l'AD des Landes et soutenue par celle des Pyrénées-Atlantiques. Cette rencontre s'est achevée par l'élection du nouveau Bureau Fédéral.

Au long de l'année, nous pouvons nous satisfaire également du fonctionnement régulier du BF et du CA. Au-delà des points habituels relevant des responsabilités du BF, permettez-moi de souligner les diverses aides à projet qui reflètent le soutien à la vie fédérale et son dynamisme. Parmi tous les projets, soulignons la mise en oeuvre de « Cap sur la francophonie ». La mission du Commissaire aux comptes, du cabinet Ernst & Young, continue à marquer des évolutions dans l'approche de l'activité de la Fédération, tant sur le plan comptable que celui des procédures. L'appui d'un expert-comptable a complété le dispositif, permettant ainsi de satisfaire aux exigences de contrôle et de mise en conformité.

## Vie sociale de la Fédération

La mise en oeuvre de la Négociation Annuelle Obligatoire a permis de répondre à cette exigence. Ainsi, le protocole d'accord NAO et l'accord d'entreprise sur l'emploi des seniors ont pu être signés le 1er décembre.

Il faut également noter le fonctionnement régulier du CE.

Cependant, je me permets de rappeler combien la mise en place des heures de délégation et du paiement des temps de réunion et de transport pour ses membres alourdit cette dimension du partenariat social, en raison de la spécificité de la Fédération avec l'implantation des salariés sur tout le territoire.

## Relations avec les partenaires politiques

En règle générale, avec les différents ministères, les relations ont conservé un niveau acceptable, la Fédération ne subit pas de plein fouet les effets de la RGPP ni de choix marqué à l'endroit de notre organisation d'Education populaire.

Plus loin que les ministères historiques, une prise de contacts avec le Ministère de la Justice (vers la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la Direction de l'administration pénitentiaire), permet une réflexion en vue de l'initiation de nouvelles activités en direction des publics sous main de justice.

## Relations réseau

Les CMR tentent de sortir de leur démarche souvent isolée, par un rapprochement avec des acteurs musicaux : les JMF, Enfance et Musique, MESH, le collectif RPM, la Fédurok, l'Ariam, les CFMI et le CANOPEEA.

Une action parmi d'autres : le partage d'un stand de présentation avec les JMF au Salon des Maires 2011 a permis des rencontres et de consolider des liens. Par ailleurs, la Fédération participe au comité de pilotage du réseau Musique et Handicap.

Pour conclure, se convaincre, tous, que le rayonnement des CMR est à la hauteur de notre engagement, à tous les niveaux. Agissons comme un recommencement incessant pour que l'éducation dépasse le renoncement.

Et, cependant, comme Baude-laire, je ne sais pas si « la musique creuse le ciel », mais il me vient souvent de penser avec lui combien « ce qui est créé par l'esprit est plus vivant que la matière ».

L'exercice 2011 de la Fédération Nationale des CMR se solde par un résultat agrégé déficitaire de 212 840 € après un excédent de 267 911 € en 2010. Cet excédent, il est vrai, était essentiellement dû à un changement de méthode comptable. Il est constitué par les résultats comptables des quatre établissements qui la composent : l'établissement principal, les CMD montagne et musique en Vercors et Musiflore, et l'établissement CMR-Formation.

## Analyse des produits

Le produit de l'activité principale de la Fédération (protocoles et conventions avec

les collectivités et autres partenaires) a augmenté de 52 688 € passant de 5 194 521 € en 2010, à 5 247 209 en 2011. Ce résultat ne doit pas nous faire oublier qu'après le mauvais départ de l'année scolaire 2010-2011, une nouvelle diminution de l'activité est enregistrée cette année.

Nous devons plus que jamais rester mobilisés et nous poser les bonnes questions. Redoubler d'efforts pour conserver l'activité principale à un niveau d'équilibre. Force est de constater que malgré la recherche de nouvelles pistes de développement il n'y a pas à ce jour de résultats réellement perceptibles.

Les subventions accusent une nouvelle baisse de 33 258 €, qui s'amplifie par le désengagement de l'Etat.

Les produits de formation se sont élevés à 57 117 €, les dépenses pour la même période s'élèvent à 77 136 €. Nous devons rester vigilants quant aux perspectives de soutien de notre partenaire Uniformation à l'avenir, compte tenu de la réduction importante des crédits d'intervention des OPCA en faveur des actions de formation des organismes qui leur sont affiliés surtout dans la catégorie + de 50 salariés où la mutualisation est moins importante.

Les produits financiers se sont dégradés, le Crédit coopératif s'est montré très léger dans son rôle de conseiller, alors qu'il engrangeait pour son compte des résultats flatteurs.

Les produits de l'activité du CMD « Musiflore » enregistrent

cette année une baisse de 8% par rapport à 2010, et ceux du CMD « Montagne et Musique en Vercors » d'Autrans une hausse de 1,15%.

Ces chiffres témoignent qu'en dépit des efforts de diversification et de promotion de l'activité de leurs équipements mis en oeuvre par leur direction et leurs équipes, les résultats ne sont toujours pas à la hauteur attendue, tant pour l'exercice d'exploitation en cours que pour les provisions pour des travaux à venir. Musiflore bénéficie toujours d'une subvention au titre des emplois aidés.

L'établissement CMR-Formation démarre quant à lui son activité, et enregistre, en cette seconde année, 15 697 € de produits pour 12 481 € de charges ce qui laisse un résultat positif de 3 216 €. C'est vraiment une piste à développer et à diversifier dans l'offre.

## Evolution des charges

Le montant des rémunérations brutes versées aux personnels de l'ensemble des établissements a augmenté en 2011 de 34 732 €, soit 0,85%. Cette augmentation, limitée du fait de la perte cumulée de 7,75 équivalents temps plein liée à la diminution de l'activité en 2010 et 2011, résulte de la hausse mécanique du point de la CCNA, de l'ancienneté des salariés, du déroulement de carrière et de la promotion au statut de professeur lors de la 20<sup>ème</sup> année aux CMR pour les animateurs techniciens. Les 5 salaires annuels les plus importants de la Fédération représentent 208 631 €.

Pour « Musiflore », la masse salariale représente 81,34% du chiffre d'affaires soit 2,46% de plus que l'an dernier, alors que celle de « Montagne et Musique en Vercors » passe à 63,20%.

Le poste « indemnités kilométriques » a, quant à lui, augmenté cette année de 2,76%.

La Fédération maintient son effort en faveur de la formation de ses salariés : 77 136 € ont ainsi été consacrés au plan de formation 2011.

Les autres coûts de fonctionnement de la Fédération sont relativement stables, d'où l'importance de la vigilance de chacun pour parvenir à les contenir.

Les frais pour les bénévoles sont en baisse de 40%. A taux d'indemnisation constant, ce chiffre révèle une moindre participation des bénévoles à certaines instances fédérales, les commissions en particulier. Dans le même temps, les charges inhérentes aux coordinations sont en hausse de 20%, en raison de l'organisation de journées professionnelles et d'une plus grande mobilité des coordinateurs de secteurs sur le territoire national, notamment.

## Analyse générale

L'année 2011 a été marquée, pour le siège fédéral comme pour les établissements secondaires, par la mise en oeuvre des nouvelles procédures et règles comptables, demandées par notre commissaire aux comptes.

Cet ensemble d'opérations a pour effet de favoriser une bonne lecture de l'ensemble, au vu d'une situation patrimoniale et comptable éclaircie. C'est là un des moyens dont les responsables fédéraux se sont dotés, pour exercer leur mandat avec prudence et vigilance. Si la situation économique de la Fédération permet toujours d'envisager l'avenir à moyen terme avec une certaine sérénité,

une réflexion approfondie doit être menée pour déterminer les voies et moyens d'indispensables développements nouveaux et se poser à nouveau la question de la pertinence des CMD vu le déficit récurrent de Musiflore, malgré les travaux. Certes, la conjoncture n'est pas totalement étrangère à cet état de fait, néanmoins il en va de l'avenir de la Fédération.

La musique à l'école doit rester notre priorité, elle est notre coeur de métier. C'est tous ensemble que nous consoliderons et pérenniserez les CMR.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

Attachée aux valeurs de l'éducation populaire, notre Fédération inscrit son action dans les objectifs généraux du développement culturel et de la démocratisation de l'accès aux arts et à la culture.

Elle organise son activité selon les grandes orientations politiques et les objectifs triennaux définis par ses instances, lesquels se déclinent chaque année par un programme d'actions à mettre en œuvre.

## PROJET FÉDÉRAL 2009/2012 LA MUSIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

### Un engagement collectif sur 3 axes

#### Pour une vie associative riche et ouverte

La Fédération, association portée par la volonté de bénévoles actifs, réaffirme sa vocation éducative, culturelle et désintéressée. Dans un contexte économique et politique tendant à banaliser l'action du secteur associatif, elle défend, en lien avec les coordinations associatives, l'identité de ses interventions.

La Fédération fait sienne la préoccupation environnementale et s'engage dans la mise en œuvre de démarches éco-citoyennes.

#### Pour une pratique musicale à la portée de tous

La Fédération développe le concept de l'intervention musicale sur tous les temps d'une vie et pour tous les publics. Acteur de la recherche et de l'innovation pédagogique, et forte de ses différents secteurs d'intervention, elle diversifie ses propositions culturelles et permet des rencontres et échanges entre les publics.

#### Pour une action au plus près des réalités locales

Créant ses interventions en partenariat avec les collectivités territoriales, elle favorise les synergies entre ses intervenants et les acteurs artistiques,

culturels et éducatifs locaux et développe son réseau dans le respect de l'aménagement culturel du territoire.

### Principales réalisations 2011

- Mise en œuvre du Plan d'action CAEM, avec :

- La journée professionnelle « La musique et le groupe », à La Cartonnerie, SMAC de Reims (51), le 31 janvier,

- Deux CAEM pilotes, Cruas (Ardèche) et Nivillac (Morbihan),

- De nouvelles collaborations avec le collectif RPM (Recherche en Pédagogie Musicale),

- Organisation d'une journée professionnelle sur « la musique en prison » (3 mars, Paris),

- Décentralisation du stage de formation de rentrée sur les territoires, en collaboration avec les associations départementales, avec pour thème commun la Francophonie,

- Développement du projet « Cap sur la francophonie » : concours de création de chansons, création d'un site internet dédié...

- Tenue d'un stand « Musique et territoires » au salon des Maires, avec les Jeunesses Musicales de France (22-24 novembre),

- Dématérialisation progressive des supports de communication.

### Relations avec les Ministères et partenariats associatifs

Pour la mise en œuvre de son projet, la Fédération bénéficie du soutien des Ministères en charge de la Culture et de la communication, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la vie associative.

Par ailleurs, la Fédération est membre de réseaux associatifs nationaux :

- Le collectif RPM (Recherche en pédagogie musicale),

- Le réseau Musique et Handicap (Professionnels pour l'accès des personnes en situation de handicap aux pratiques musicales),

- Le CAPE (Collectif des Associations partenaires de l'École publique),

- L'ESPER (L'économie sociale partenaire de l'école publique),

- Le Réseau Français des Villes Educatrices,

- Le CNAJEP (Comité pour les relations des associations de jeunesse et d'éducation populaire),

- La COFAC (Coordination des fédérations et associations de culture),

- La JPA (Jeunesse en Plein Air),

- Solidarité Laïque,

- La CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives),

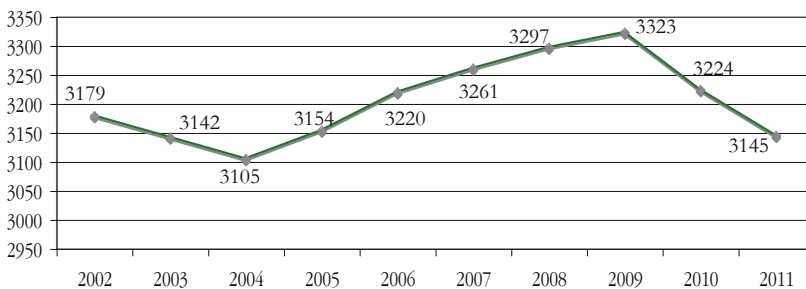
- L'ADAJEP (Association des déposants aux archives de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire).

# DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES POUR UNE PRATIQUE TOUT AU LONG DE LA VIE

## L'activité de la Fédération en 2011

<b>Protocoles d'accord</b>	<b>3 145 h par semaine</b>
Conventions ponctuelles	2 138 h annuelles
Nombre de départements	34
<b>Nombre de partenaires</b>	<b>490</b>

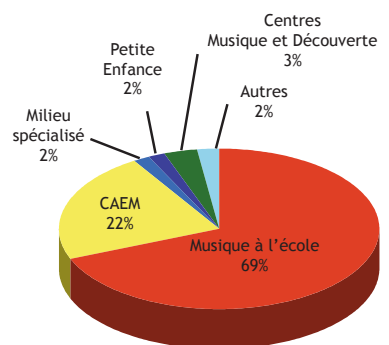
## Evolution des heures en protocoles d'accord



## Les domaines d'intervention du réseau CMR

	Fédération nationale des CMR	Structures adhérentes	Total Réseau *
Musique à l'école (maternelle et élémentaire)	78,53%	5,68%	68,79%
CAEM	14,02%	76,53%	22,38%
Milieu spécialisé (handicap, maisons de retraite ...)	1,74%	1,49%	1,71%
Petite enfance (en lieux de garde)	1,50%	2,11%	1,58%
Séjour découverte et vacances	2,45%	9,90%	3,45%
Autres (chorales adultes, CEL ...)	1,76%	4,13%	2,08%
Formation	0,00%	0,16%	0,02%

\* en heures par semaine



Fidèle à ses orientations, la Fédération formule des propositions diversifiées auprès de ses partenaires, afin de promouvoir l'accès à la pratique musicale pour tous, tout au long de la vie. Les activités musicales adaptées à la petite enfance, aux personnes âgées, ou en situation de handicap, complètent les interventions en milieu scolaire, les pratiques en amateur proposées par les CAEM, et les Centres Musique et découverte. Pour la deuxième année consécutive, l'activité pérenne décroît, avec un solde négatif de 81,89 heures hebdomadaires à la rentrée 2011. Au titre des protocoles d'accord, 3145 heures de musique ont été dispensées chaque semaine.

Les projets à caractère ponctuel, en progression l'an passé, marquent également le pas, avec une diminution de 13,28% cette année. Ces résultats révèlent une lente érosion de notre activité, tendance que l'engagement actif des acteurs CMR sur les territoires a pu contenir, dans un contexte économique difficile, mais n'a pas encore réussi à inverser.

## L'accueil en Centres Musique et Découverte

### Temps forts à Montagne et Musique

• Accueil de nouveaux groupes comme :

- le regroupement régional des CEMEA sur 3 jours en janvier, des groupes chorales ou musicaux sur 6 week-end durant l'année,...

• Poursuite des travaux d'embellissement et d'élague.

	TOTAL
Montagne et Musique en Vercors	14 519 j
Musiflore	11 575 j
La Fontaine de l'Ours	9 935 j
Le Moulin des Sittelles	10 467 j

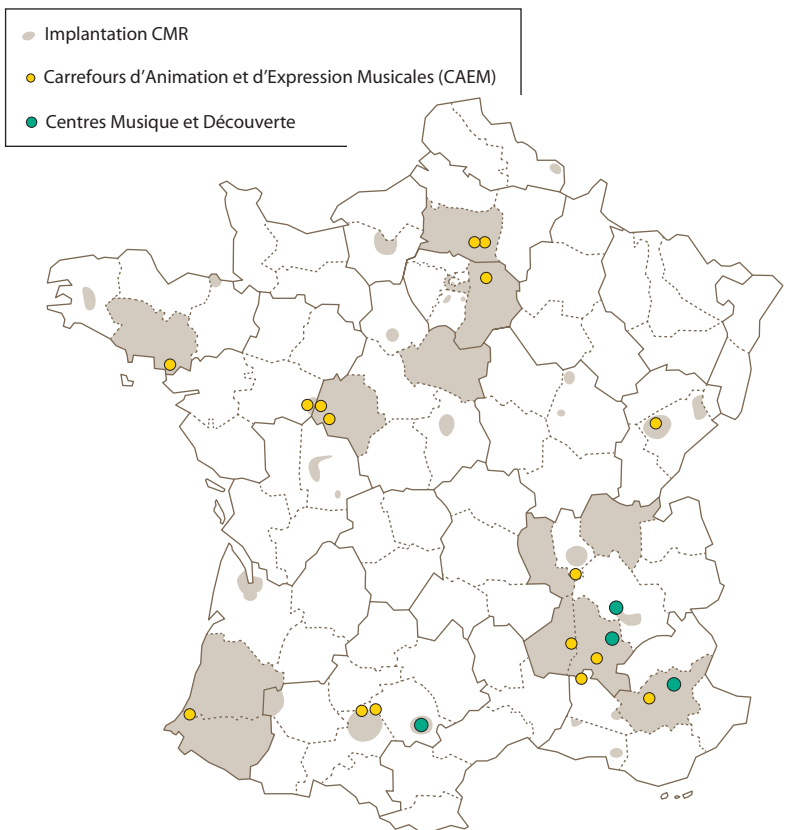
### Temps forts à Musiflore

- La diminution sensible du nombre de classes de découverte accueillies (- 25%),
- Le recrutement d'un nouveau directeur.

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

Les associations du réseau sont la force vive de la Fédération. Elles constituent l'espace d'actions, d'échanges, de propositions et d'initiatives pour le développement de nos activités. Elles sont accompagnées dans leur projet par des missions de coordination, attribuées à des musiciens, sur des territoires où l'activité CMR est développée. Sarah Régy-Fernandez a succédé à Corinne Pépin à la coordination du Loiret, et un poste de chargé de coordination et du développement à temps plein a été créé pour conforter notre action dans les Pyrénées-Atlantiques et les départements limitrophes. Les CMR ont mené en 2011 des actions auprès de 490 partenaires dans 34 départements et 15 régions.

## UN RÉSEAU NATIONAL AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS LOCALES



### LES CAEM

**Alpes de Haute Provence**  
**CAEM de Moyenne Durance**  
Groupe scolaire Paul Lapie  
Appt 105- Rue des écoles  
04600 Saint-Auban  
tél : 06 62 24 46 48  
jean-christophe.berger  
@lescmr.asso.fr

**Ardèche**  
**CAEM de Cruas**  
Centre musical de Cruas  
07350 Cruas  
tél : 04 75 49 59 17  
caem.cruas@lescmr.asso.fr

**Doubs**  
**CAEM Planoise**  
13 A, avenue Ile-de-France  
25000 Besançon  
tél/fax : 03 81 51 21 36  
caemplanoise@gmail.com

**Drôme**  
**CAEM de Dieulefit**  
BP 31 - 8, rue Justin Jouve  
26220 Dieulefit  
tél : 04 75 52 06 44  
caem.coord@yahoo.fr  
http://caem.dieulefit.free.fr/CAEM

**CAEM de Tulette**  
Mairie - 26790 Tulette  
tél : 06 25 65 64 81  
ciaem.tulette@yahoo.fr

**Haute-Garonne**  
**CAEM L'Apprenti Musicien**  
31660 Bessières

**CAEM de Castelnaud  
d'Estretfonds**  
Chez Mme Florence Schaaff  
26 rue Paillas

31620 Castelnaud d'Estretfonds  
tél : 05 61 70 97 91  
florence.schaaff@gmail.com

**Indre-et-Loire**  
**CAEM de Bourgueil**  
Chez M. François Palluau  
25 Cité du feu de Joie  
37140 Bourgueil  
tél : 06 81 41 07 20

**CAEM du Véron**  
Com. de Communes du Véron  
Centre Social Intercommunal  
Avenue de la République  
37420 Avoine  
tél : 02 47 98 17 07  
thierry.mimot@lescmr.asso.fr

**Maine-et-Loire**  
**CAEM de Varennes-sur-Loire**  
École de musique de l'Harmonie  
3, rue de la Morelle  
49730 Varennes-sur-Loire  
tél : 06 81 41 07 20

**Morbihan**  
**CAEM La Musique des Arts**  
Rue des Ajoncs  
56130 Nivillac  
tél : 02 99 90 82 12  
caem-nivillac@orange.fr

**Oise**  
**CAEM de Pontpoint**  
Hôtel de ville  
Rue St Gervais  
60700 Pontpoint  
tél/fax : 06 63 65 35 31

**CAEM Villersois**  
Espace Pierre Perret  
Cavée des Renards  
60870 Villers-Saint-Paul  
tél/fax : 03 44 66 31 81  
caem.villersois@wanadoo.fr

**Pyrénées-Atlantiques**  
**CAEM La Cale à Musiques**  
Rue Lucie Aubrac  
64340 Boucau  
tél : 05 59 64 82 64  
caem.cmr64@wanadoo.fr

**Rhône**  
**CAEM de Loire-sur-Rhône**  
Hôtel de ville - BP 28  
471, rue Edmond Cinquin  
69700 Loire-sur-Rhône  
tél : 06 60 51 96 53

**Seine-et-Marne**  
**CAEM Les Amis de l'École**  
31, rue de Voyeux  
77860 Saint-Germain-sur-Morin  
tél/fax : 01 60 02 75 37  
jalquin@free.fr  
http://caem-saint-germain.  
site.voila.fr

### LES CENTRES MUSIQUE & DÉCOUVERTE

**Drôme**  
**Musiflore**  
26460 Crupies  
tél : 04 75 46 44 86  
fax : 04 75 46 99 10  
musiflore@lescmr.asso.fr  
www.musiflore.org

**Isère**  
**Montagne et Musique  
en Vercors**  
Hameau Eybertière  
38880 Autrans  
tél : 04 76 95 31 21  
fax : 04 76 95 73 06  
montagneetmusique@wanadoo.fr  
www.montagneetmusique.org

**Tarn**  
**Le Moulin des Sittelles**  
81100 Burlats  
tél : 05 63 71 09 83  
fax : 05 63 35 29 03  
musiphiles@orange.fr  
www.musiphiles.asso.fr

**Alpes de Haute-Provence**  
**La Fontaine de l'Ours**  
04140 Auzet  
tél : 04 92 35 28 22  
fax : 04 92 35 28 23  
cmr.lafontainedelours  
@wanadoo.fr  
www.lafontainede  
lours.org

### ASSOCIATION PARTENAIRE

**Asso**  
Festival Terres du Son  
23 rue de la Morinerie  
37700 Saint Pierre des Corps  
tél : 02 18 88 50 70  
contact@terresduson.com  
www.terresduson.com

### ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

**Ain**  
**ADCMR 01**  
Résidence les Crêts  
301 chemin du crêt  
01170 Gex  
tél : 06 62 35 34 69  
cmr01@lescmr.asso.fr

**Alpes de Haute Provence**  
**ADCMR 04**  
Le Belvédère  
12 avenue Camille Saint-Saëns

04160 Château-Arnoux  
tél : 04 92 64 02 22  
cmr04@lescmr.asso.fr

#### Ardèche

##### ADCMR 07

5 rue Jean Jaurès - BP 75  
07600 Vals-les-Bains  
tél : 04 75 94 63 55  
fax : 04 75 37 63 66  
cmr07@lescmr.asso.fr

#### Drôme

##### ADCMR 26

11 boulevard du Fust  
26200 Montélimar  
tél/ fax : 04 75 51 89 49  
cmr26@lescmr.asso.fr

#### Haute-Garonne

##### ADCMR 31

53 avenue de Montauban  
31620 Castelneau d'Estretrefonds  
cmr31@lescmr.asso.fr

#### Indre-et-Loire

##### ADCMR 37

Centre culturel intercommunal  
6 avenue de la République  
37420 Avoine  
tél : 02 47 58 96 06  
cmr37@lescmr.asso.fr  
www.adcmr37.lescmr.asso.fr

#### Landes

##### ADCMR 40

Espace Grand Tourren  
Allée des magnolias  
40230 St Vincent de Tyrosse  
tél/ fax : 05 58 47 96 80  
cmr40@lescmr.asso.fr

#### Loire

##### ADCMR 42

16 cours de Verdun  
42420 Lorette  
tél : 04 77 73 05 07  
cmr42@lescmr.asso.fr

#### Loiret

##### ADCMR 45

Ecole élémentaire  
1 place de la Mairie  
45490 Courtempierre  
tél : 06 62 90 87 98  
cmr45@lescmr.asso.fr  
www.adcmr45.lescmr.asso.fr

#### Morbihan

##### ADCMR 56

CAEM La Musique des Arts  
Rue des Ajoncs  
56130 Nivillac  
tél : 02 99 90 82 12  
cmr56@lescmr.asso.fr

#### Oise

##### LADOCMR 60

BP 10341 - 60311 Creil Cedex  
tél : 03 44 25 56 76  
ladocmr@lescmr.asso.fr  
www.ladocmr.fr

#### Pyrénées-Atlantiques

##### ADCMR 64

Rue Lucie Aubrac  
64340 Boucau  
tél : 05 59 64 82 64  
cmr64@lescmr.asso.fr  
www.cmr64.lescmr.asso.fr

#### Seine-et-Marne

##### ADCMR 77

28 rue du Moulin à Vent  
77870 Vulaines sur Seine  
tél : 06 07 63 27 57  
cmr77@lescmr.asso.fr  
http://adcmr77.free.fr

#### Val-de-Marne

##### ADCMR 94

2 place du Général Leclerc  
94130 Nogent-sur-Marne  
tél : 01 79 61 80 31  
cmr94@lescmr.asso.fr  
www.adcmr94.lescmr.asso.fr

## DES PROJETS ARTISTIQUES FÉDÉRATEURS

### ADCMR 37 : A la Découverte du Steeldrum

A la demande de l'école publique de St Nicolas de Bourgueil, l'ADCMR 37 a réédité en 2011 le projet « A la découverte du Steeldrum ». Autour de François Latouf et Adrien Garrido, tous deux instrumentistes sur Steeldrum et membres de l'association Pan'n'co, 150 élèves ont pu découvrir l'origine, le mode de fabrication et la richesse mélodique de cet instrument. Les élèves des classes de CM ont ensuite été initiés au Steeldrum par un atelier, au terme duquel les enfants ont joué les pièces apprises le 24 juin 2011.

### ADCMR 45 : Michèle Bernard

Le projet est né de l'envie de Valentine Graff et Corinne Pépin de faire découvrir Michèle Bernard aux enfants des écoles de St Germain des Prés, Gy les Nonains et Château-Renard. Le 1er avril, 150 élèves de ces écoles ont chanté en première partie de concert des chansons de Michèle Bernard, dont certaines, accompagnées par l'orchestre de l'école de musique d'Amilly. En deuxième partie, Michèle Bernard a donné un récital voix- piano en duo avec Jean-Luc Michel. Le public nombreux et comblé a pu écouter cette chanteuse pleine de vie aux textes empreints d'humanité et d'humour !

### ADCMR 56 : CD Petite enfance "Les P'tits sons à modeler"

A l'initiative d'Adeline Pagnot, musicienne intervenante, l'ADCMR 56 a enregistré un CD répertoire avec les professionnels du relais d'assistantes maternelles de Nivillac et de deux multi-accueils de Férel et Nivillac. Outre l'objectif d'appropriation du répertoire par les équipes des lieux, ce projet s'inscrivait dans le cadre du projet « Cap sur la Francophonie ! », avec l'intégration de 3 chansons issues du répertoire francophone. Les revenus de la vente du CD seront investis dans l'achat de matériel musical mis à disposition de l'ensemble des musiciens et des partenaires.

### ADCMR 94 : Soirée de présentation "intervention musicale en petite enfance"

L'ADCMR 94 a initié une démarche de développement en direction des structures d'accueil de la petite enfance du Val-de-Marne. Dans ce cadre, l'association départementale a proposé aux professionnels de ces structures une soirée de découverte de l'activité CMR auprès de la petite enfance. Le 7 février, autour de Corinne Pépin et Emilie Lebrun, intervenantes CMR, 15 professionnels de 6 structures du 94 se sont ainsi mis en situation et ont porté un grand intérêt à l'activité musicale CMR en direction des tout- petits.

En 2011, la Fédération  
a soutenu 4 associations  
départementales  
pour la réalisation de  
projets artistiques  
associant les musiciens  
de leurs territoires.

### Festival "Terres du Son"



Pour la 8ème édition du festival Terres du Son, qui s'est déroulée les 8, 9 et 10 juillet 2011 au Château de Candé à Monts (37), les CMR étaient sur scène, et aussi présents dans l'espace Pro sur un stand Partenaires installé à proximité du chapiteau. Les 27 000 festivaliers ont ainsi été transportés par la voix de Valeria Pacella, musicienne au CAEM de Loire-sur-Rhône, et les rythmes de la tradition musicale des hauts plateaux boliviens avec le groupe Chunquituy de François Fauchoux, musicien de Haute-Garonne.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

Interlocuteurs connus et reconnus dans leurs lieux d'activité, les musiciens intervenants CMR, au coeur du projet de la Fédération, en sont les porteurs.

## UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE PORTEUSE DU PROJET CMR

### Mouvements au sein de la Fédération

#### Au Siège Fédéral :

- au poste de secrétaire, Christelle Fouquet a remplacé Nadia Abidi, et au poste de chargée de formation, Gaëlle Marie a succédé à Mathieu Carrier.

- Evelyne Petit, en charge de la comptabilité et de la paie, a fait valoir ses droits à la retraite en décembre. Compte tenu de la lourdeur de son poste, qui concerne l'ensemble des établissements de la Fédération, il a été décidé de le dédoubler : Sophie Vancell est désormais responsable comptable, et Messa Lekbir chargée de la paie.

#### Dans les Coordinations territoriales :

Deux coordinateurs territoriaux ont choisi de revenir à leurs activités de musicien intervenant : William Legarès dans les Pyrénées Atlantiques et Florence Mantout en Seine-et-Marne.

Compte tenu du potentiel de développement de l'activité CMR dans ces départements et leurs territoires limitrophes, option a été prise de recruter des coordinateurs à temps plein sur des profils d'agents de développement culturel : Arnaud Bardon dans le 64, et vacance de poste (pourvu en 2012 par Perrine Ducept) dans le 77.

Sarah Regy-Fernandez remplace Corinne Pépin à la coordination du Loiret.

#### En coordination sectorielle :

Corinne Pépin prend la succession de Claudie Lavignasse à la coordination Petite enfance.

#### En CMD :

Cédric Tomasi remplace Aurélie Gardair à la direction du CMD Musiflore.

### Conditions d'emploi

Au 31 décembre 2011, la Fédération employait 320 salariés, représentant 167 équivalents temps plein (ETP) dont 271 musiciens intervenants (soit 123 ETP) pour 87% en CDI.

L'effectif est composé de 197 professeurs et 74 animateurs techniciens.

Le temps d'intervention moyen d'un musicien CMR est de 12,25 h par semaine pour les professeurs et 6,30 h par semaine pour les animateurs techniciens (intervenant majoritairement au sein des CAEM ou en secteur spécifique). 29 nouveaux salariés, recrutés lors de la rentrée scolaire, ont été conviés à une journée d'accueil le 7 septembre 2011 au siège de la Fédération.

### Dialogue social

Acteur de l'économie sociale et solidaire, la Fédération attache une importance particulière à la qualité du dialogue social avec ses salariés.

Le Comité d'entreprise s'est réuni à 8 reprises sur l'année. Il a été consulté sur tous les éléments marquants de la vie sociale et économique de l'association (budget, plan de formation, nouveaux profils de postes, procédures contentieuses...). Il met par ailleurs en place un certain nombre d'actions sociales en faveur de tout le personnel (tickets-restaurant, bons-cadeaux, prêts...).

Le processus de la Négociation Annuelle Obligatoire avec les délégués du personnel et la déléguée syndicale SNAPAC-CFDT a débouché sur la signature du protocole d'accord NAO 2011, ainsi qu'à un accord d'entreprise sur l'emploi des seniors. Ce rendez-vous annuel se nourrit d'une étude des ressources humaines enrichie chaque année, véritable outil pour le dialogue social, mais aussi pour une gestion prévisionnelle des ressources humaines.

### Formation CMR

En 2011, la Fédération a maintenu un effort particulier dans le domaine de la formation professionnelle.

3 stages nationaux ont été suivis par 46 salariés :

- le chant ludique : le corps, le souffle et la créativité,

- créations musicales et fabrication d'instruments insolites,

- création de chansons avec des enfants.

Pour ces 70 h de formation, le budget s'élève à 17 238 euros soit un coût moyen, par stage et par bénéficiaire de 374 euros.

En 2011, six stages départementaux ont été mis en place par 8 associations. Ces stages, d'une durée cumulée de 72 h, ont été suivis par 102 salariés. Pour cette action, le budget s'élève à 6230 euros soit un coût moyen, par stage et par bénéficiaire de 61 euros.

En 2010, s'est achevé le programme de formations longues impulsées par les commissions sectorielles. La formation d'Intervenant en Petite Enfance s'est terminée par l'organisation d'actions de tutorat en 2011.

Enfin l'accompagnement des démarches personnelles de formation des salariés, a mobilisé un budget de 7 354 euros.

Ce plan de formation bénéficie du soutien financier de l'OPCA Uniformation.

### CMR-Formation

L'année 2010 a permis de structurer cet établissement d'un point de vue administratif.

Au cours de l'année 2011, l'établissement « les CMR-Formation » a mis en oeuvre 13 actions de formation pour un chiffre d'affaires global de 15 696,72 euros (+ 73%).

Directeur de la publication : Jean-Louis Davicino  
Rédaction : Sylvie Bessenay, Jean Gibaud, Jean-Louis Davicino  
Chargée de communication : Marie-Alice Lebourier, communication@lescmr.asso.fr  
Crédits photos [sauf mentions particulières] : © FNCCMR  
L'intégralité du rapport d'activités 2011 est disponible sur demande auprès du siège.

Fédération nationale des CMR - 2, place du Général Leclerc - 94130 Nogent-sur-Marne  
tél : 01 48 73 06 72 - fax : 01 70 74 64 86 - federation@lescmr.asso.fr